

Réf: Dossier N° 032515

Avis de constitution

SOCIETE « VEONE CORPORATION » en abrégé « VEONE CORP S.A »

Abidjan, Cocody, riviera bonoumin, Lot 302, Ilot 23

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du vendredi 08 octobre 2021 reçus par Me SORHO WAKOUBOU ANNIE-BERTE , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le vendredi 08 octobre 2021, il a été constitué une SA aux caractéristiques suivantes :

SOCIETE « VEONE CORPORATION » en abrégé « VEONE CORP S.A »

La prise de participation , la détention et la gestion d actions ou parts sociales dans toute société constituée ou à constituer sous quelque forme que ce soit;

Conseils et études au profit des sociétés sur les plans administratif , comptable , technique , commercial , financier ou autres;

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales,

10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Abidjan, Cocody, riviera bonoumin, Lot 302, Ilot 23

M SOUNKERE MOHAMED ENZIM KOLAWOLE RICHARD (PCA)

**Mme SOUNKERE ADECHINA FAYCALATH MARIE JOSEE EPOUSE
OUATTARA KATCHANGA IBRAHIMA (DG)**

n°CI-ABJ-03-2021-B14-00112 du 08/10/2021 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°28714/GTCA/RC/2021 du 08/10/2021

Pour Avis

Le CEPICI

